

Un label "bas-carbone" qui interroge



Cela fait bientôt vingt ans que les forestiers soulignent l'importance qu'apportent à la société des « services environnementaux », souvent baptisés « aménités ».

Parmi ces « aménités » l'accent est souvent mis sur la capacité des arbres à stocker du CO2 et on a coutume de dire « une tonne de bois = une tonne de CO2 stockée ».

Lors de l'élaboration du fameux « protocole de Kyoto », entré en vigueur en 2005 (et en sursis jusqu'en 2020 malgré le retrait de nombreux pays comme la Russie, le Japon et le Canada), la forêt et le bois ont été exclus de la compensation carbone, et donc de la valorisation du stockage, aux termes de longues discussions.

La parution, en novembre 2018¹ d'un décret créant un label « bas-carbone » ouvre la voie à une certaine monétisation du carbone séquestré et des émissions évitées, par la voie d'une compensation volontaire des émetteurs. Mais rien n'est simple en ce bas monde et le référentiel publié s'apparente à un long parcours du combattant pour les porteurs de projet qui devront être audités et authentifiés par le Ministère de la Transition écologique.

De quoi néanmoins donner quelque espoir aux nombreux projets de compensation volontaire qui ont vu le jour ces dernières années, spécialement dans le cadre des politiques RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises).

<https://www.i4ce.org/label-bas-carbone-un-nouvel-outil-au-service-des-acteurs-des-territoires-qui-innovent-pour-le-climat/>

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/direction-generale-lenergie-et-du-climat-dgec>

⁽¹⁾<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2018/11/28/TRER1818757D/jo/texte>

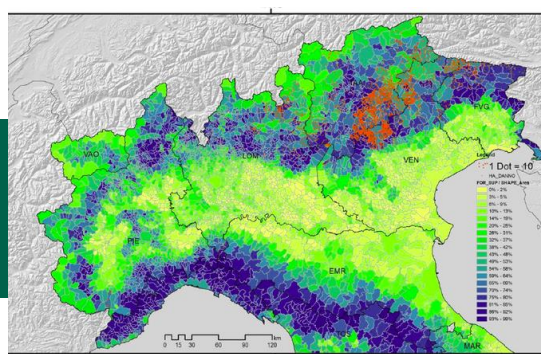
Crédit photo ▲ : Adobe stock

Tempête Vaia : dévastatrice en Italie

Fin octobre 2018 (du 27 au 30 octobre) une tempête d'une intensité peu commune a frappé le Nord Est de l'Italie, précisément dans la zone montagneuse des Dolomites qui constitue une des régions forestières majeure de la péninsule.

Après inventaire sommaire le chiffre de 19,5 Mm³ de bois sinistré a été annoncé, mais les difficultés du recensement dans ces zones parfois difficilement accessibles laissent à penser que les dégâts définitifs pourraient être très supérieurs.

suite ▼





Avec des vents de l'ordre de 200 km/h, cette tempête constitue l'événement forestier le plus dévastateur que l'Italie ait jamais connu.

Compte tenu de la structure politique très décentralisée de l'Italie, avec cinq provinces autonomes concernées par les dégâts sur plus de 2 Millions d'hectares (boisés à 60%) il aura fallu attendre le 8 février pour qu'une première réunion de crise interrégionale et interprofessionnelle se tienne dans la Province de Belluno. On estime les dégâts à plus de 7 années de consommation des scieries italiennes et, comme toujours en pareil cas, sans régulation, les prix des bois se sont effondrés passant de 80-90€/m³ à 10-20€/m³ pour des bois d'œuvre résineux (sapins, épicéas) le plus souvent de grande qualité. De nombreuses équipes d'exploitation forestière venues d'Europe centrale sont sur place, en particulier autrichiennes.

Par ailleurs on annonce des dégâts en Autriche (1,45 Mm³), et à un degré moindre en Slovaquie, en Suisse et en Allemagne.

Qui a dit « l'histoire ne se répète pas, elle bégaie » ?

Crédit photo DR

Alerte Scolytes !



Récemment le département santé des forêts a publié une alerte pour l'ensemble du Grand Est :

« En ce début d'automne 2018, les dommages de scolytes prennent des proportions inquiétantes dans bon nombre de pessières françaises. Le scolyte typographe (*Ips typographus*) est largement présent, le chalcographe (*Pityogenes chalcographus*) est fréquent sur les cimes ou les plus petits diamètres.

La saison de végétation 2019 sera déterminante quant à l'évolution des dommages mais on peut d'ores et déjà s'attendre à des attaques sur les secteurs touchés en 2018. Ce sont les conditions climatiques qui en détermineront l'intensité. Les mesures visant à limiter les populations de scolytes (recherche et extraction des bois sur pied colonisés avant essaimage et sortie des bois exploités sains avant colonisation) permettront de limiter l'ampleur des dégâts et la durée des attaques. suite▼



Situation actuelle

Les attaques de scolytes sur les épicéas sont entrées en phase épidémique sur la quasi-totalité des pessières de la moitié nord de la France (Grand-Est, Bourgogne Franche-Comté, Hauts-de-France, *Normandie...*), particulièrement dans les plaines et les zones montagneuses de basse altitude. Le sud du Massif Central (Tarn, Aude) et le Massif Central ont des foyers importants mais relativement dispersés alors que le Massif Alpin au sens large ne semble pas donner des signes de présence plus massive qu'à l'habitude.

Plus largement en Europe, l'Autriche, l'Allemagne, la Belgique, la République Tchèque et la Suisse sont aussi concernées par une situation épidémique avec des volumes d'épicéas morts très conséquents. Les facteurs impliqués dans le déclenchement de cette épidémie sont liés :

- aux sécheresses et chaleurs estivales qui ont sévi depuis 2015, et notamment celle de 2018, ce qui a probablement permis dans les secteurs de plaine l'établissement d'une troisième génération de typographes et donc une explosion des populations,
- aux chablis hivernaux dispersés (tempête Eleanor notamment, dans le Grand-Est) qui n'ont pas forcément été exploités et sortis à temps des forêts. Les bois restés à terre ont constitué une source de lieux de reproduction avec un succès reproductif probablement important puisque les arbres sont alors sans défense. »

Le printemps qui s'annonce sera décisif pour la suite des opérations, l'émergence des nouveaux adultes dépendant beaucoup des conditions climatiques.

Celles-ci étant clairement en cause pour ce qui concerne l'origine de l'infestation de 2018, c'est la place de l'épicéa dans les plaines du grand Est qui se trouve sur la sellette. Où l'on constate que le changement climatique pourrait remettre en question beaucoup de certitudes forestières...

Lire également plus bas la présentation d'un polar forestier récemment paru sous le titre « Le Scolyte »

Plan national de gestion de crise tempête pour la filière forêt-bois



En septembre 2018, sans crier gare, le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation a publié un document baptisé « Plan national de gestion de crise tempête pour la filière forêt-bois ».

20 ans après les tempêtes Lothar Martin (140Millions de m³ détruits), 10 ans après Klaus (42 millions de m³ détruits) il était temps... suite▼





Ce document s'inspire très largement de la gestion de crise qui résulte du retour d'expérience concernant la gestion de Klaus dans le Sud Ouest. Il s'organise en 5 parties chronologiques allant de la gestion de crise à court et moyen terme à la phase de reconstitution.

L'éventuel « plan de soutien gouvernemental » concernant les mesures d'urgence, parmi lesquelles le rétablissement des accès aux parcelles et celles relatives à l'exploitation et à la commercialisation des bois doit toujours être notifié à la Commission européenne. Le transport des bois « hors zone » et le stockage sous aspersion font partie des mesures envisageables.

Pour éviter « l'effondrement des cours » on renvoie à « l'interprofession (qui) pourra mettre en place diverses mesures contractuelles et organisationnelles solidaires ». On voudrait y croire.

Enfin le paragraphe concernant la reconstitution, en l'absence d'aide gouvernementale depuis la 1^{er} janvier 2017 (rappel), reste au niveau de généralités : « la stratégie de reconstitution n'est pas immédiate. Le diagnostic peut parfois être mené sur plusieurs années. ». Sans commentaires... Pour les propriétaires sinistrés la plus élémentaire des prudences semble de s'assurer au préalable.

Autre Plan gouvernemental Forêt-bois baptisé « la filière bois au service de l'emploi dans les territoires et d'une économie décarbonée » (16 novembre 2018) où l'on constate l'oubli regrettable de mesures en lien avec les assurances face aux catastrophes naturelles. A suivre...

Crédit photo : Adobe Stock

L'interprofession France Douglas a 25 ans



L'interprofession France Douglas a célébré son 25^{ème} anniversaire à Bordeaux où ses 3^{èmes} assises ont réuni plus de 300 participants.

La France est « de loin » le premier producteur européen de Douglas. Jean-Philippe Bazot, président de France Douglas cible l'amélioration de la mobilisation de la ressource française, la valorisation des qualités de l'essence en termes de résistance mécanique et de durabilité naturelle notamment, sans oublier la création de valeur ajoutée localement et l'amélioration de la compétitivité et des résultats des entreprises en France et à l'export.

Jean-Philippe Bazot insiste sur les enjeux de la « ville durable », des enjeux démographiques, écologiques, économiques et sociétaux.

On retiendra le formidable effort de communication de cette filière Douglas, avec l'élaboration et la diffusion d'outils (fiches de déclaration environnementale et sanitaire, engagement dans des démarches innovantes type BIOM...).



Toutes ces actions d'information et de formation mais aussi un travail d'harmonisation de l'offre au plan national, de mise en conformité dans le cadre normatif et réglementaire, ont eu un impact direct sur la prescription, souligné par la déléguée générale Sabrina Pedrono : en 5 ans, la part du bardage douglas est passée de 28% à 43% et l'offre de produits techniques qui vont sécuriser la prescription affiche une progression impressionnante de 14% à 46%.

Christophe Mathieu, directeur général du FCBA



Christophe Mathieu a succédé à Georges-Henri Florentin à la direction générale de l'Institut technologique FCBA.

Cet ancien élève de l'École Polytechnique et Sup Aéro, a commencé sa carrière dans les Ministères de la Défense puis de la Recherche avant de diriger le CTICM (Centre Technique Industriel de la Construction Métallique).

Crédit photo : christinedroitperrinbd2

Jean-Marie Aurand, directeur général de l'ONF par intérim



En attendant la nomination d'un nouveau directeur général, Jean-Marie Aurand, ingénieur général des Ponts, des Eaux et des Forêts assure l'intérim à la direction générale de l'Office National des Forêts.

Il a occupé diverses fonctions au sein du ministère chargé de l'Agriculture où il a été notamment directeur des politiques économique et internationale, directeur général des politiques agricoles, agroalimentaires et des territoires et secrétaire général. Il était depuis janvier 2014 directeur général de l'Organisation Internationale de la Vigne et du Vin (OIV).

Crédit photo : DR

suite▼



Nathalie Barbe, Conseillère en charge de la forêt au cabinet du ministre



Nathalie Barbe, adjointe au chef du service développement des filières et de l'emploi de la DGPE (direction générale de la performance économique), est nommée conseillère en charge des filières animales, de la forêt et de la performance économique des entreprises agricoles et agroalimentaires au cabinet de Didier Guillaume.



« Le Scolyte »

Le premier polar rural forestier - dont les co-auteurs aquitains furent au cœur de la tempête Klaus - vient de paraître.

Dans les mois qui ont suivi la terrible tempête Klaus de janvier 2009, le Scolyte, a proliféré dans la forêt landaise sinistrée provoquant des dégâts considérables, comme si une nouvelle tempête, silencieuse celle-là, s'était abattue sur la lande déjà meurtrie. Dans ce contexte une série d'événements sanglants et tragiques provoquant des morts violentes vont ébranler encore un peu plus le système forestier.

Du massif landais accroché à ses traditions, aux Pays baltes, en passant par l'Uruguay, une enquête complexe et un suspense garanti.

Les auteurs :

Yves Lesgourgues est Ingénieur des Ponts, des eaux et Forêts, était en première ligne lors du passage de Klaus en tant que Directeur du Centre régional de la propriété forestière d'Aquitaine.

Jacques Ripoché est journaliste. Ex-grand reporter au journal Sud-Ouest, il avait en charge la rubrique forestière au moment de la tempête.

Pour commander Le Scolyte : www.societe-borda.com/editions.html

Crédit photo : DR

